

## Conseil général

Réponse au postulat de  
représentante du  
formulée en séance du Conseil général le  
répondu en séance du Conseil général le

Mme Andrea Duchoud  
parti Libéral Radical (PLR)  
26 février 2024  
16 juin 2025

Titre :

L'équation du centre-ville : mobilité, commerces et synergies

Développement :

Dans le panorama urbain actuel, les centres-villes se trouvent à la croisée des chemins, confrontés à des défis sans précédent qui menacent leur vitalité et leur attractivité. **Face à ces enjeux, notre postulat demande une étude profonde des dynamiques de notre centre-ville, une stratégie de redynamisation et des actions concrètes pour réinventer l'espace central de notre commune.** Comme l'a fait Aigle avec son plan stratégique de redynamisation du centre-ville, ce texte est un appel à l'action adressé à l'exécutif. Il invite à anticiper la stratégie urbaine en s'appuyant sur trois piliers fondamentaux : l'aménagement, la diversité des acteurs, et l'animation. Ensemble, ces éléments constituent l'équation complexe mais passionnante du renouveau du centre-ville.

Aménagements : Vers une Redéfinition de l'Espace Public

Au cœur de notre réflexion se trouve la nécessité de réévaluer et d'adapter l'aménagement de notre centre-ville. Dans un monde en constante évolution, il est impératif de se poser les bonnes questions sur l'avenir de nos espaces publics. Que devient notre centre-ville face aux mutations de la mobilité, aux défis du changement climatique, aux défis rencontrés par nos commerçants, et aux aspirations au bien-être de nos concitoyens ? L'aménagement urbain doit être envisagé dans sa globalité, incluant non seulement les infrastructures physiques telles que les parcs, les zones piétonnes, les arrêts de bus, et les places de parking, mais aussi en tenant compte des besoins variés de la population. Ces éléments doivent travailler en synergie pour créer un centre-ville vivant, accueillant et accessible à tous, reflétant une vision harmonieuse de l'espace public. Le vivre-ensemble passe aussi par un consensus dans les aménagements. Monthey et son centre-ville a été en mutation pendant plusieurs années. Il faut maintenant que la population puisse s'approprier et accepter ces aménagements. En parallèle, la commune doit continuer à faire évoluer le centre-ville pour tendre vers un idéal tout en prenant, dans sa vision, les usagers.

Pluralité des Acteurs : Une Nécessité pour une Gouvernance Partagée

Le deuxième pilier de notre postulat met en lumière l'importance cruciale de la pluralité des acteurs dans la gestion et la revitalisation des centres-villes. Il ne s'agit plus seulement des commerçants et de la commune, mais de l'ensemble des usagers de l'espace public, incluant ceux qui y travaillent, qui y habitent, qui le traversent, ou qui l'utilisent de manière occasionnelle. La diversité des perspectives et des besoins doit être au cœur de la planification urbaine pour éviter les écueils d'une vision trop restreinte ou exclusive de l'utilisation de l'espace public.

Aujourd'hui, les poussettes doivent aller sur la route car on laisse les véhicules se parquer n'importe où. Confronter la réalité d'espaces publics souvent monopolisés par les véhicules, au détriment des piétons, des familles avec poussettes, et des personnes à mobilité réduite, c'est mettre en évidence une gestion de l'espace qui exclut plutôt qu'elle n'inclut. Une discussion avec toutes les parties prenantes est nécessaire pour prévenir les frustrations et les erreurs potentielles, impliquant tous les acteurs dans un dialogue constructif et ouvert.

Animations : Redynamiser le Centre-Ville par la Culture et les Événements

Le dernier axe de notre postulat se concentre sur le rôle vital des animations dans la revitalisation du centre-ville. Les marchés, les festivals, les expositions et les performances artistiques ne sont pas seulement des attractions ; ils sont le cœur battant d'un centre-ville vibrant et attractif. Ces activités jouent un rôle crucial dans la création d'une identité unique pour chaque centre-ville, favorisant un sentiment d'appartenance et une fierté locale. Il est temps de repenser notre approche de l'animation urbaine. Monthey Tourisme, désormais incorporé à la commune, doit être envisagé comme un catalyseur de dynamisme, un créateur de liens entre les citoyens et leur ville. S'il y a un manque d'effectif, ou un excès d'heures supplémentaires, l'exécutif doit se positionner sur le fait d'engager ou non des employés pour répondre au cahier des charges qu'elle désire. L'animation d'un centre-ville implique un investissement accru dans l'événementiel et dans les infrastructures permettant d'accueillir une variété d'événements tout au long de l'année.

#### Conclusion

L'équation du centre-ville, avec ses multiples variables que sont les aménagements, la pluralité des acteurs, et les animations, requiert une approche holistique et dynamique. Notre postulat ne se veut pas seulement un diagnostic des défis actuels, mais aussi un manifeste pour une action résolue et innovante. En reconnaissant l'importance de chaque élément de cette équation, et en travaillant de concert pour leur harmonisation, nous pouvons redonner vie à notre centre-ville, en faisant des lieux de rencontre, d'échange, et de prospérité pour tous les citoyens.

**Pour cela, nous demandons un plan stratégique basée sur une étude afin de redynamiser le centre-ville et de poursuivre le développement du centre-ville avec un but ainsi qu'une direction commune.**

## 1. AMÉNAGEMENT

Comme souligné dans le postulat, la Ville de Monthey a traversé de nombreux changements ces dernières années, avec des transformations physiques notables (travaux, nouveaux aménagements, etc.) ainsi qu'une évolution des pratiques et des modes de pensée de la population. Les habitants utilisent désormais l'espace urbain différemment. Il devient évident, année après année, que le centre-ville du XXe siècle est en pleine mutation, délaissant progressivement son rôle traditionnel pour adopter de nouvelles fonctions. Les habitudes de consommation ont évolué, et le centre-ville n'est plus principalement perçu comme un lieu d'achats, mais de plus en plus comme un espace de lien social.

Face à ces changements, il est essentiel de repenser le concept même de centre-ville et d'adapter les aménagements urbains à cette nouvelle réalité. Ce phénomène n'est pas unique à Monthey, mais touche l'ensemble des centres urbains des villes moyennes, où les attentes des usagers se tournent vers des espaces de convivialité et de rencontres.

Une étude menée en 2019 par l'Institut d'Ingénierie du Territoire de l'HEIG-VD sur les centres-villes de six villes moyennes en Suisse souligne que ces espaces doivent être pensés comme des lieux d'expérience et de plaisir, alliant fonctions commerciales, sociales et culturelles. Le rapport met en avant l'importance d'aménagements favorisant la flânerie, avec des espaces attractifs et polyvalents permettant de conjuguer shopping, détente et interactions sociales dans un cadre harmonieux et accessible à tous.

Cette étude, qui prend également en compte les évolutions des modes de consommation, constitue une ressource précieuse pour mieux comprendre les dynamiques urbaines. Réaliser une analyse trop similaire serait contre-productif, ce qui nous amène à préciser l'angle exact de notre propre étude. Pour façonner une ville vivante et dynamique, il est essentiel d'adopter une approche globale des pratiques urbaines en intégrant la perspective des usagers.

Une étude publiée en mars 2025 à Genève s'est intéressée aux modes de transport utilisés par la clientèle des commerces. Elle s'est appuyée sur trois sources : l'analyse du Microrecensement mobilité et transports (MRMT), une enquête de terrain auprès des usagers, et un questionnaire en ligne destiné aux commerçants. L'enquête auprès des usagers s'est déroulée durant deux semaines consécutives dans quatre secteurs de la ville, à raison de trois jours d'enquête par semaine (mardi, mercredi, jeudi, vendredi et deux samedis). Le budget alloué à cette étude par le Conseil municipal de la Ville de Genève s'élevait à Fr. 40'000.--.

Les résultats montrent que 47 % des déplacements à but commercial se font à pied, contre 22 % en voiture. De plus, 78 % des usagers résident à Genève. Comme dans l'étude de l'HEIG-VD, aucun lien significatif n'est observé entre l'usage de la voiture et le montant des achats, bien que les commerçants aient tendance à surestimer ce lien.

D'autre part, en 2023, la Ville de Bulle a mandaté un bureau d'étude pour réaliser un diagnostic de son centre-ville, en utilisant un sondage en ligne. Cette démarche visait à intégrer la population dans le processus de réaménagement du centre-ville. Parmi les résultats de cette enquête, on observe que dans l'avenir, 73.8 % des personnes interrogées souhaiteraient privilégier la marche comme moyen de transport pour s'y rendre, devant les transports publics (53.7 %), le vélo (46.6 %) et la voiture (33.8 %). De plus, l'étude s'est également intéressée aux usages et aux attentes des participants : les aménagements les plus souhaités pour l'avenir sont les espaces verts (66.1 %), les zones piétonnes (54.3 %) et les terrasses (49.1 %).

Nous souhaitons étudier les habitudes des usagers du centre-ville, aussi bien en termes de mobilité (itinéraires empruntés, modes de transport utilisés, motifs de déplacement), d'utilisation de l'espace publique, que de comportements d'achat. Pour ce faire, une enquête sera menée directement auprès des usagers. Cette étude nous permettra d'obtenir un premier retour sur les récents aménagements urbains et d'identifier les priorités en matière de développement, notamment en déterminant les zones où concentrer nos efforts selon les flux observés.

Il est important de souligner que cette démarche s'inscrit dans une logique d'écoute et d'adaptation continue : elle pourra nourrir de nouveaux axes de réflexion et venir enrichir les futures stratégies d'aménagements. Cela ne remet toutefois pas en question les projets déjà lancés ou en cours de réalisation, qui s'inscrivent dans une vision à long terme du développement du centre-ville.

Par ailleurs, il convient de rappeler que le choix des commerces implantés en centre-ville relève exclusivement des propriétaires des locaux commerciaux.

## **2. PLURALITÉ DES ACTEURS**

La collaboration avec une diversité d'acteurs enrichit considérablement ce type de projet et renforce sa pertinence. Toutefois, pour transformer ces échanges en actions concrètes, une structuration rigoureuse du processus de participation est indispensable.

Dans cette optique, nous mettrons en place une collecte de données directement auprès des usagers concernés. Plusieurs méthodologies s'offrent à nous, et il sera essentiel de formuler des questionnements précis tout en sélectionnant soigneusement nos partenaires. Cette approche garantira des informations pertinentes et exploitables, facilitant ainsi la prise de décision et l'orientation des actions à mener.

La forme que prendra cette étude dépendra du budget qui lui sera alloué. En fonction des moyens disponibles, nous proposons deux scénarios.

Dans un premier cas, avec un budget plus restreint, nous proposons de réaliser un diagnostic ciblé des comportements des usagers et du fonctionnement du centre-ville. Cette étude serait menée sur une période relativement courte et concentrée sur deux zones spécifiques du centre-ville. La collecte des données reposerait sur deux méthodes principales : des questionnaires administrés directement auprès des usagers dans la rue, ainsi que des observations sur le terrain portant sur les flux, les pratiques et la fréquentation des lieux.

Dans un second cas, un budget plus conséquent permettrait d'élargir le périmètre de l'étude, en incluant une troisième zone d'analyse et en diversifiant les canaux de collecte d'informations. En complément des questionnaires de rue et des observations in situ, des enquêtes en ligne pourraient également être menées, notamment auprès des commerçants ou au sein des établissements scolaires et des centres de formation. Cela permettrait d'intégrer la perspective des jeunes générations et d'enrichir la compréhension des usages et motivations liés à la fréquentation du centre-ville.

Une coordination entre les Services "Urbanisme, Bâtiments et Constructions", "Infrastructures, Mobilité, Environnement & Sports" et "Culture, Tourisme & Jumelage" ainsi que la "Promotion économique" sera nécessaire et pertinente.

### **3. ANIMATION**

Depuis son ouverture en 2024, la "Casa Nova" a réussi à attirer l'attention des citoyens et à dynamiser notre centre-ville grâce à leur engagement dans divers événements. Le service "Culture, tourisme et jumelage" organise 4 événements principaux : Fête de la Musique (2j), 1<sup>er</sup> août, Marché de Noël (10j) et la Foire du 31. A côté de cela, il y a aujourd'hui près de 18 concepts d'événement se déroulant tout au long de l'année, en plus des événements récurrents tout le long de l'année, comme les marchés des mercredis.

Parallèlement, la "Casa Nova" organise une multitude d'animations au sein de ses propres locaux, générant ainsi une fréquentation accrue et constante dans le centre-ville. Cette démarche est particulièrement intéressante, car elle s'inscrit dans des approches participatives et inclusives. En effet, la "Casa Nova" offre aux citoyens l'opportunité de partager leurs connaissances et centres d'intérêt avec la communauté. Ces citoyens, appelés "Casaniers", bénéficient d'un espace dédié pour organiser ponctuellement des ateliers ou animations, leur permettant de transmettre leurs passions et savoir-faire. Cette initiative crée un véritable lieu d'échange et renforce le lien social entre les habitants.

Depuis les prémises de sa création, la "Casa Nova" a intégré la population dans les réflexions autour du lieu, favorisant une forte transversalité et des échanges constructifs entre les parties prenantes afin d'assurer son bon fonctionnement et d'adapter son aménagement aux besoins de chaque cible. Il est possible d'envisager de créer un nouveau groupe de travail rassemblant éventuellement le service de Culture, Tourisme et Jumelage, l'urbaniste de la Ville, les commerçants et des habitants et, pour mieux mettre en avant l'ensemble des animations proposées dans la ville, il serait pertinent d'accroître la visibilité de l'agenda.

#### **4. CONCLUSION**

En conclusion, nous comprenons pleinement les attentes d'innovation et d'actions concrètes pour revitaliser le centre-ville de Monthey. Toutefois, il est essentiel de rappeler que ces efforts doivent s'appuyer sur des ressources tangibles, une base de données solide, et une compréhension fine des dynamiques urbaines actuelles.

L'étude que nous proposons s'inscrit dans cette perspective. En croisant les observations de terrain, la parole des usagers et les retours des différents acteurs concernés, nous pourrions produire un diagnostic pertinent et exploitable. Il s'agira de construire une vision partagée et réaliste du centre-ville, en tenant compte des besoins réels des habitants, des commerçants et des visiteurs. Cette démarche pourra faire émerger de nouvelles pistes d'action et enrichir notre réflexion collective sur l'avenir du centre-ville.

Pour autant comme dit précédemment, elle ne remet pas en cause les orientations déjà engagées, qui s'appuient sur une stratégie à long terme. L'objectif est d'avancer de manière réfléchie et efficace vers un centre-ville plus vivant, plus attractif et mieux adapté aux usages contemporains, en articulant les projets en cours avec de nouvelles dynamiques.

La Ville de Monthey, pleinement consciente des enjeux cruciaux liés à cette transformation, a d'ailleurs noué un partenariat avec l'Association de développement régional Chablais Région depuis 2024. Ce partenariat vise notamment à renforcer les ressources humaines et stratégiques dédiées entre autres à cette problématique, permettant ainsi un travail de fond sur les défis et les opportunités liés au centre-ville.

En associant une approche rigoureuse de terrain, une pluralité d'acteurs et des initiatives locales, comme celles portées par la "Casa Nova", Monthey dispose aujourd'hui de leviers concrets pour repenser son centre-ville comme un espace vivant, inclusifs et résolument tournés vers l'avenir.

Monthey, le 9 juin 2025